

https://ernestmandel.org/spip.php?page=article&id_article=43

La grève de 36 en Belgique

- Écrits -

Date de mise en ligne : vendredi 12 novembre 2010

Date de parution : 10 juin 1961

Copyright © Ernest Mandel - Tous droits réservés

La grève générale de juin '36 en Belgique fut certainement influencée par la puissante vague gréviste en France. Elle obéit cependant aussi à des impératifs particuliers de la situation politique belge : profonde déception des travailleurs avec le résultat des élections (parallèle avec les mouvements grévistes de 1912-13 !) ; désir de refouler l'avance fasciste apparue lors de ces élections ; mécontentement de voir leurs conditions d'existence bloquées au niveau de la crise, alors que, depuis un an, le patronat avait puissamment profité de la reprise économique.

Ainsi, en dernière analyse, la grève générale de juin '37 fut l'explosion ouvrière qui, faisant suite à la crise économique de 1929-32 et son cortège de misère, exprimait clairement le désir des travailleurs de changer de fond en comble le DESORDRE social, de le remplacer par un ORDRE socialiste.

Ce fut en quelque sorte la grève générale réclamée en vain par des dizaines de milliers de travailleurs d'avant-garde au cours de la campagne pour le Plan du Travail - la grève générale réclamée par la gauche socialiste, l'« Action Socialiste », les J.G.S. - la grève générale que la Commission Syndicale avait obstinément refusée à cette époque-là, que le Conseil Général du P.S.B. avait rejetée à une toute petite majorité du Comité National de la F.G.T.B. du 16 décembre 1960... Cette fois-ci, les travailleurs prirent leur revanche. Et les dirigeants suivirent les travailleurs, alors que c'eût été leur devoir de prévoir, de préparer, d'organiser d'avance...

Anvers, Liège, Borinage, les trois « detonateurs».

Ce furent les dockers d'Anvers qui mirent le feu aux poudres. Le mardi 2 juin, spontanément, ils cessèrent le travail. Leur grève allait durer près de trois semaines. Elle fut déclenchée contre l'avis des dirigeants syndicaux qui, le 3 juin, publièrent un manifeste « Ouvriers du port, pas de suicide !... Pas de grèves irraisonnées ! » (Le Peuple, 4 juin 1936).

Il faut avouer, en dressant le bilan de la grève, que celle-ci ne fut pas précisément une « grève-suicide » et que les grévistes se sont montrés bien plus réalistes et plus raisonnables que certains leaders « déphasés ». Comment ne pas penser, à cette occasion, à cet autre leader syndicaliste (député par surcroît) qui s'est évertué, le 18 décembre 1960, au Congrès du P.S.B., à « démontrer » que les ouvriers ne voulaient pas faire grève. C'est un genre tout particulier de « réalisme » qui consiste à perdre totalement le contact avec la réalité ouvrière, et de ne plus considérer comme « réel » que ce qui se chuchote dans les bureaux...

Pendant une semaine, la grève des dockers d'Anvers reste isolée, bien que de petites corporations s'y joignent progressivement : ouvriers du diamant, ouvrières couseuses de sacs, conducteurs d'autobus, vicinaux, etc... Mais, le 9 juin, 3.000 mineurs de La Batterie, à Liège, arrêtent le travail et occupent la place pour protester contre une amende infligée à deux d'entre eux. Le lendemain, la grève sur le tas s'étend spontanément à 6.000 mineurs du pays de Liège, à des ouvriers du bâtiment dans diverses régions flamandes, à des travailleurs de la céramique au Borinage.

Le 12 juin, le bassin charbonnier liégeois est complètement paralysé et les travailleurs occupent la F.N. à Herstal. Dans le Borinage, le puits du Crachet-Picquery est occupé à Frameries, on débraye à l'usine Coppée à Boussu. Les mineurs borains, puis les mineurs de tout le pays, décident la grève générale pour le 15 juin. La grève s'étend au textile de Mouscron, Templeuve, etc.

A partir du 13 juin, c'est le raz-de-marée. A Liège, la grève devient générale dans la métallurgie et s'étend aux

Services publics. Le 15 juin, il y a 250.000 grévistes dans le pays ; le 16 juin, 250.000 ; le 17 juin, plus de 400.000 ; le 18 juin - point culminant du mouvement - un demi-million de grévistes. Successivement, les métallurgistes du Centre et de Charleroi, ceux de Gand, toutes sortes de corporations en Flandre orientale, les régions du Brabant wallon, de Verviers, du Tournaisis, de la vallée de la Senne et de la Basse-Sambre, puis finalement les travailleurs de Bruxelles et les métallos d'Anvers ont participé au mouvement.

La reprise du mouvement commence à partir du 22 juin, quand les dockers d'Anvers rentrent. Le 26, les mineurs décident la rentrée à une faible majorité. A Seraing, à Herstal et ailleurs, la grève se poursuit encore quelques jours.

Ce qui fut acquis et ce qui ne le fut pas.

Les dirigeants de la Commission Syndicale de l'époque purent affirmer que les objectifs de la grève furent presque tous atteints. En effet, quelques jours avant le début des grèves, la Commission Syndicale avait formulé un programme en quatre points :

- Réadaptation des salaires avec minimum de salaire de 32 francs par jour (ce qui correspond à quelque 160 francs en pouvoir d'achat actuel).
- La semaine des quarante heures.
- La reconnaissance syndicale.
- Les vacances payées.

Dès le 22 juin, la grève avait obtenu : 1) Le minimum de salaire de 32 francs par jour et des adaptations de salaires variant de 5 à 15%, selon les principales catégories. 2) La semaine de quarante heures dans les industries insalubres, et avant tout dans les mines, avec maintien des salaires des quarante-huit heures. 3) La reconnaissance syndicale. 4) Une semaine de congés payés.

Trois de ces quatre conquêtes restèrent acquises ; la semaine de quarante heures dans les mines fut abolie quelques années plus tard, sous prétexte de défense nationale, et ne fut plus rétablie intégralement. Mais si la grève de juin '36 se solde donc par un bilan positif du point de vue social, elle se solde par contre par un procès-verbal de carence totale du point de vue économique.

De 1933 à 1936, le mouvement socialiste n'avait cessé de réclamer des mesures de transformation économique. Le Peuple du 27 mai 1936 titre - déjà ! - en manchette très forte : « Et maintenant, des réformes de structure ! ». Max Buset, rapporteur au Congrès du P.O.B. du 1er juin 1936, réclame pêle-mêle la nationalisation de l'électricité, de l'industrie des engrais, de l'industrie de guerre, la lutte contre la fraude fiscale - re-déjà ! -, des « mesures pour mettre radicalement fin à l'influence des puissances d'argent sur les pouvoirs publics ». Il s'écria : « Le Congo doit être enlevé à la Société Générale »... Inutile de dire que tout cela ne fut guère obtenu à l'époque. Ce n'est même pas encore acquis aujourd'hui, vingt-cinq ans plus tard.

La conclusion ? On a loupé le coche. Des mouvements comme ceux de juin '36 ne se produisent qu'une fois tous les dix ans (nous en avons connu en 1946-47, en 1950, en 1960). C'est à ces moments-là, et seulement à ces moments là qu'on peut arracher les réformes de structure anticapitalistes. Vouloir les arracher à des moments calmes, par la collaboration ministérielle, c'est une utopie totale, comme le démontrent deux années d'histoire parlementaire.

1936 et 1960

La grève de 36 en Belgique

Une brève comparaison entre 1936 et 1960 intéressera nos lecteurs. En 1960, le nombre de grévistes fut beaucoup plus important, sans doute près du double de celui de 1936. Par contre, la grève de 1936 fut plus fraternelle, plus joyeuse, plus unitaire les chrétiens y participèrent en bloc. La grève de 1960 fut pourtant plus forte que celle de 1936, en Flandre comme en Wallonie, à la seule exception de certaines corporations bruxelloises. En 1960, la participation des Services publics - surtout cheminots, Gazelco enseignants, communaux - fut beaucoup plus puissante qu'en 1936. La combativité des grévistes fut également beaucoup plus forte. Les cortèges de 1936 dépassèrent rarement les 5.000 ; rien de comparable aux meetings monstres de 1960-61, avec 30.000, 40.000 participants, à Liège, à La Louvière, à Charleroi à Quaregnon, à Anvers. Les piquets de 1960 furent également beaucoup plus durs et plus aguerris que ceux de 1936.

Mais la différence essentielle, ce que les grévistes de juin '36 n'avaient remis qu'instinctivement en question le régime capitaliste ; ils n'avaient pas consciemment avancé des revendications anticapitalistes. Ceux de 1960-61 se battaient nettement pour des réformes de structure économiques, anticapitalistes. Ce fut dans ce sens, un tournant d'importance historique : la première grève générale dans l'histoire belge, sinon mondiale, à objectif économique, et non seulement social.

Certes, on peut dire que la grève de '36, si elle ne fut (officiellement) que sociale, a tout de même apporté quelque chose, tandis que la grève de '60-'61 n'a apporté rien de concret. C'est un jugement à courte vue. L'acquit de '36 fut neutralisé dès 1939 ; il débouche sur la démoralisation et l'apathie ; de 1936 à 1940, le mouvement ouvrier recule sans cesse. La grève de '60-'61 rapporte - accessoirement - des avantages sociaux qu'on engrange tous les jours, et qu'on continuera à engranger. Mais elle débouche en outre sur une prise de conscience importante, à l'intérieur des organisations ouvrières et dans des masses plus larges.

A nous d'agir pour que cette prise de conscience ne se perde pas dans le petit train-train quotidien, dans la déception à l'égard de la participation ministérielle ou de la division syndicale, mais qu'elle devienne le levain d'une nouvelle avant-garde de militants et de dirigeants ouvriers, pour que la prochaine fois, on ne puisse plus nous c...nner comme on l'a fait en 1936 et en 1960 ![didim escort](#), [marmaris escort](#), [didim escort bayan](#), [marmaris escort bayan](#), [didim escort bayanlar](#), [marmaris escort bayanlar](#)